

Bonjour à toutes et à tous,

Un projet de stage alpinisme TA (Terrain d'aventure) devrait voir le jour cet automne, du 06 au 09 octobre 2018.

Cette année encore il sera monté et ce pour la dernière fois avec l'ancienne mouture UV1 et UV2.

Chaque club a la possibilité de présenter des candidats sachant que ces derniers doivent respecter certaines conditions:

> avoir 2 ans de pratique et posséder une liste de courses conforme au cursus TA

- UV1: 12 courses niv AD/D 4b exigé-

- UV2 : 15 courses "TA" supérieures ou égale à D+ de plus de 4 longueurs en tête et/ou réversibles sur 2 ans mini + co-encadrement dans le club.

> être disponible pour encadrer (ou co-encadrer auprès d'initiateurs) au sein de son club des sorties collectives pour le plus grand nombre et ce sur mini 2 ans.

Merci de relayer à vos responsables "alpi" de vos clubs.

Nous attirons l'attention des présidents,

- D'une part, qu'ils peuvent mettre en place dès maintenant des stages UF autonomie dans leur club (ou mutualisation interclubs) à l'intention des adhérents qui souhaitent devenir autonomes dans l'activité, et notamment dès ce printemps ou été en TA ou TM, ceci hors stages diplômants ;**
- d'autre part qu'ils doivent s'entourer de toutes les garanties (niveau) et présenter des candidats au stage diplômant correctement évalués.**

Les UF autonomie (voir cursus sur le livret alpi) serviront de vivier pour constituer dès 2019 les futurs UV2.

Jean Pierre Force, DTR alpi pour l'Auvergne dispose de toutes les prérogatives pour constituer au mieux la liste des candidats en fonction des critères imposés par la FFCAM, avec comme GHM du stage : David VIGOUROUX.

Merci de nous faire remonter dès que possible vos éventuels candidats susceptibles de rejoindre un tel stage.

JP FORCE, DTR Alpi (Auvergne)

M.ADEVAH V/P FFCAM CR AURA